



MAIRIE
32 rue du village
78930 AUFFREVILLE-BRASSEUIL

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

En vertu de l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales et de l'article 9 de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020, le Conseil Municipal de la commune se réunira, en séance ordinaire, le

VENDREDI 26 JUIN 2020 à 19 HEURES
 à L'ESPACE SOCIO-CULTUREL, 4 rue du Château

ORDRE DU JOUR :

- Vote des taux d'imposition 2020
- Constitution des commissions municipales
- Constitution de la commission communale des impôts directs
- Désignation des délégués aux syndicats intercommunaux
- Désignation d'un délégué au comité national d'action sociale des personnels des collectivités territoriales
- Questions diverses

Auffreville-Brasseuil, le 12 juin 2020
Le Maire,
Serge ANCELOT

